



Feuille de route 2025-2026

La Coordination a fêté ses 20 ans l'année dernière. Des mobilisations locales massives ont eu lieu, aboutissant pour certaines à des succès au moins provisoires. Encore tout récemment, la mobilisation autour de l'hôpital de Laval a permis l'abandon du plan de redressement.

Mais globalement, l'accès aux soins et à la prévention est de plus en plus restreint, dans le temps, l'espace ou financièrement. L'hôpital public se désagrège (Plan de Retour à l'Équilibre financier) laissant de plus en plus de « parts de marché » au privé lucratif pour celles et ceux qui peuvent y accéder. La désertification sanitaire s'étend partout. La financiarisation se développe. Cette catastrophe est en lien avec les économies imposées à la Sécurité sociale. L'accès aux soins est devenu une des deux premières préoccupations majeures de la population dans l'hexagone et les DOM TOM.

Personne ne nie plus la gravité de la situation. Seule l'intervention et la mobilisation citoyenne peut permettre d'inverser la dégradation de notre système de santé.

Les campagnes autour de la Sécurité Sociale, pour le 100% sécu et de lutte contre les restes à charge doivent être poursuivies ainsi que la défense de l'AME. Les reculs du gouvernement ne se gagnent qu'avec la mobilisation.

La richesse de la CN, ce sont ses collectifs et comités, implantés dans les territoires, réunissant, avec la population, des personnels de santé et des élus et organisant l'information, la mobilisation dans une démarche de proximité, en lien avec les enjeux nationaux.

La Coordination doit soutenir les comités :

- donner une visibilité nationale aux luttes locales pour en donner la cohérence, faire connaître les victoires.
- favoriser les échanges de savoirs et de pratiques
- aider les comités dans leurs actions (formation, aide à la communication, présence des membres du CA dans les actions, échanges d'expériences entre les comités ...)

Elle doit jouer son rôle de Coordination

- contribuer à l'élaboration de propositions communes, facilitatrices de mobilisations
- communiquer et impulser des actions, en fonction de l'analyse par le CA de l'actualité à partir des orientations prises en AG.
- développer les liens avec des organisations nationales pour contribuer à la promotion de notre projet dans le débat d'idées et dans les actions avec la préoccupation constante de la déclinaison territoriale.

Pour cela, elle doit mieux se faire connaître et cela passe aussi par les comités, l'affichage qu'ils font de leur appartenance à la Coordination (utilisation du matériel par exemple).

L'aggravation des difficultés d'accès aux soins, la multiplication des renoncements aux soins sont au cœur des campagnes que doit mener la Coordination en 2026 à décliner autour de :

- la préservation d'un service public hospitalier de proximité et des secteurs psychiatriques avec des personnels respectés
- le nécessaire développement d'un service public de soins de premier recours autour des centres de santé
- l'urgence de la formation de professionnels de santé

- la nécessité de la régulation de l'installation des professionnels de santé
- la lutte contre les dépassements d'honoraires et autres restes à charge
- la promotion du service public pour la perte d'autonomie et le médicosocial
- la prise en compte du handicap à partir de la mise en application de la loi de 2005 et des lois suivantes
- l'amélioration de l'AME et le renforcement des droits d'accès aux soins pour toutes et tous.
- le droit des femmes à l'IVG

La défense de la Sécurité Sociale, son progrès, sa démocratisation, sont l'objet d'une campagne constante, renforcée au moment des débats parlementaires sur le sujet.

L'AG des comités de la Coordination donne comme feuille de route au CA jusqu'à la prochaine AG de :

- 1° Aider à la création, à l'adhésion et au développement de comités en :
 - facilitant l'échange d'expériences entre les comités
 - facilitant la rencontre entre les comités d'une même région
 - donnant des aides à la communication
 - aidant à la formation des militants et des adhérents des comités en fonction de leurs demandes spécifiques
 - affichant le soutien de la coordination aux actions des comités
 - venant en appui d'initiatives locales des comités
 - informant sur les possibilités de candidater dans les instances du fait de l'agrément de la CN.
- 2° Assurer une veille documentaire à destination des comités concernant les nouvelles réglementations, les différents rapports sur la politique de santé.
- 3° Poursuivre la réflexion des comités et du CA pour préciser les propositions de la Coordination en lien avec l'actualité et réactualiser notre plateforme en la complétant.
- 4° Communiquer nationalement sur les priorités de la Coordination et sur la multiplicité des luttes dans les territoires en
 - faisant des communiqués réguliers en fonction de l'actualité
 - diffusant le bulletin
 - développant son site, notamment en faisant mieux connaître la carte réalisée à partir des données locales, l'audience de sa page Facebook et de ses comptes Bluesky et Mastodon.
- 5° Poursuivre et renforcer les liens de la Coordination avec d'autres organisations ou réseau comme Convergence des services publics (dont nous sommes adhérents) ... et participer à toutes campagnes correspondant à nos objectifs. L'appel en justice après l'action engagée pour carence fautive de l'État sera suivie en lien avec les associations de malades et collectifs de soignants co-engagés. (audience en appel à priori 1^{er} trimestre 2026)
- 6° Développer les relations avec les élus.
- 7° Travailler au renouvellement de notre CA par l'intégration de membres issus des nouveaux comités
- 8° Travailler à faire évoluer nos statuts
- 9° Assurer l'autonomie financière de la Coordination



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Adresse postale : **Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes**

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél : 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org